

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 27 AOÛT 2025, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Madame Maud Allaire	Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Déléguée de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Monsieur Pascal Smith	Directeur secrétaire-trésorier
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Étaient absents :

Monsieur Martin Dulac	Vice-Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2025;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 4.1 11 juin 2025
 - 4.2 9 juillet 2025
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauches
 - 5.2 Départs volontaires
 - 5.3 Préposée au filtrage de sécurité – Confirmation de statut
 - 5.4 Préposée au soutien administratif – Confirmation de statut
 - 5.5 Lettre d'entente avec le SCFP – Horaire du préposé au quartier-maître et aux achats – Autorisation de signature
 - 5.6 Lettre d'entente avec le SCFP – Horaire du commis au quartier-maître et au parc de véhicules automobile – Autorisation de signature
6. Administration et finances – Résolution;
 - 6.1 Soumission 2025-005 – Fournitures et installation d'équipements d'urgence et systèmes véhiculaires
 - 6.2 Support logiciels de constats électroniques – Renouvellement 2025-2026
 - 6.3 Affectation d'une somme de 155 745\$ en remboursement d'acquisitions d'équipements véhiculaires
 - 6.4 Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle
 - 6.5 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance
 - a) Union des municipalités du Québec – Résolution – Suivi du plan d'action
 - b) Commissaire à la déontologie policière – Étude préliminaire du signalement dans le dossier SIG 25-5027
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 États financiers au 30 juin 2025
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.4 État des activités financières, comparatifs du 31 juillet 2024 au 31 juillet 2025
 - 8.5 État des activités financières au 31 juillet 2025 et des estimés au 31 décembre 2025
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16:35 heures.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-25-2955

POINT 2
RÉSOLUTION
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé au Conseil en y retirant le point 6.4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2956

POINT 3
RÉSOLUTION
Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2025

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2025;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 juin 2025 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2957

POINT 4
RÉSOLUTION
Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 11 juin et 9 juillet 2025

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 11 juin et 9 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 11 juin et 9 juillet 2025;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 11 juin et 9 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

CA-25-2958

POINT 5.1 **RÉSOLUTION** **Ratification d'embauches**

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un préposé au quartier-maître et aux achats;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents auxiliaires;

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de préposé au quartier-maître et aux achats, a retenu la candidature de :

- Simon Caumartin

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes d'agents auxiliaires, a retenu les candidatures de :

- Danick Chevalier
- Luca Decurtins
- Marc-Olivier Landry
- Jérémy Roy

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 30 juin 2025, à titre de préposé au quartier-maître et aux achats de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Simon Caumartin

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 22 juillet 2025, à titre d'agents auxiliaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Danick Chevalier
- Luca Decurtins
- Marc-Olivier Landry
- Jérémy Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-25-2959

POINT 5.2 **RÉSOLUTION** **Départs volontaires**

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de préposés aux communications surnuméraires :

- Karyanne Gendron-Pinard
- Zachary Beauregard

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposée aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 19 juin 2025 :

- Karyanne Gendron-Pinard

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposé aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 17 juin 2025 :

- Zachary Beauregard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2960

POINT 5.3 **RÉSOLUTION** **Préposée au filtrage de sécurité – Confirmation de statut**

ATTENDU que le 5 janvier 2025, Madame Emilie St-Aubin a obtenu le poste de préposée au filtrage de sécurité;

ATTENDU qu'à cette même date, elle débutait une période d'essai de 6 mois convenue après entente entre la Régie et le syndicat;

ATTENDU que Madame St-Aubin a terminé avec succès sa période d'essai;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Emilie St-Aubin au poste de préposée au filtrage de sécurité de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 5 janvier 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2961

POINT 5.4 **RÉSOLUTION**

Préposée au soutien administratif – Confirmation de statut

ATTENDU les dispositions de l'article 5.08.2 de la convention collective des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie;

ATTENDU que la personne suivante a complété sa période d'essai de six (6) mois comme préposée au soutien administratif :

- Madame Laurence Bégin;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Laurence Bégin au poste de préposée au soutien administratif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 13 janvier 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2962

POINT 5.5 **RÉSOLUTION**

Lettre d'entente avec le SCFP – Horaire du préposé au quartier-maître et aux achats – Autorisation de signature

ATTENDU que les parties souhaitent s'entendre dans le but de mieux répondre aux besoins opérationnels de la Régie et afin d'améliorer l'efficacité du service de l'approvisionnement;

ATTENDU le libellé de la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les termes de la lettre d'entente devant lier la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique – Section locale 5002 concernant le nouvel horaire du préposé au quartier-maître et aux achats;

D'AUTORISER le Directeur secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2963

POINT 5.6 RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec le SCFP – Horaire du commis au quartier-maître et au parc de véhicules automobile – Autorisation de signature

ATTENDU que les parties souhaitent s'entendre dans le but de mieux répondre aux besoins opérationnels de la Régie et afin d'améliorer l'efficacité du service de l'approvisionnement;

ATTENDU le libellé de la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les termes de la lettre d'entente devant lier la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique – Section locale 5002 concernant le nouvel horaire du commis au quartier-maître et au parc de véhicules automobiles;

D'AUTORISER le Directeur secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-25-2964

POINT 6.1 RÉSOLUTION

Soumission 2025-005 – Fournitures et installation d'équipements d'urgence et systèmes véhiculaires

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire mettre à contrat l'acquisition et l'installation d'équipements d'urgence et de systèmes véhiculaires pour sept (7) véhicules Ford Interceptor Utility 2025;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'un appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Œil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

ATTENDU que la période pour le dépôt des soumissions était du 28 mai au 18 août 2025;

ATTENDU que la Régie a reçu trois (3) soumissions;

ATTENDU que ces trois (3) soumissions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de Madame Elise Tremblay, coordonnatrice aux ressources matérielles, recommandant de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire soit « *Les Systèmes Cyberkar Inc.* » pour un prix total de 273 087,78 \$ avant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Les Systèmes Cyberkar Inc.* » le contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'urgence et de systèmes véhiculaires pour sept (7) véhicules Ford Interceptor Utility 2025 pour un prix total de 273 087,78 \$ avant les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, à signer tous les documents pertinents à l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2965

POINT 6.2 RÉSOLUTION

Support logiciels de constats électroniques – Renouvellement 2025-2026

ATTENDU que la Régie doit procéder au renouvellement du contrat pour le service de support technique et de mise à jour informatique de ses logiciels de gestion des constats électroniques pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026;

ATTENDU que les logiciels nécessaires à la gestion des constats électroniques ont été acquis de l'entreprise ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC);

ATTENDU que l'entreprise ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC) assure le service de support technique et de mise à jour informatique des logiciels de gestion des constats électronique de la Régie depuis la prise en charge;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que l'article 573.3, 9^o L.C.V permet à la Régie, dans de telles circonstances, de déroger aux règles d'adjudication des contrats municipaux puisque l'objet du contrat à renouveler est le service de support technique et de mise à jour informatique spécialisés par le fabricant;

ATTENDU que l'article 573.3, 6^o L.C.V qui crée une exception au régime d'adjudication des contrats municipaux lorsqu'il s'agit de la prestation d'un service dont l'objet « découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la comptabilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existant »;

ATTENDU l'expertise de l'entreprise ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC) et surtout sa connaissance du système de la Régie;

ATTENDU que le contrat d'entretien liant la Régie et ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC) a pris fin le 30 juin 2025;

ATTENDU le rapport de Madame Elise Tremblay, coordonnatrice aux ressources matérielles, recommandant d'accorder le contrat d'un (1) an soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 pour montant total de 38 967,43 \$ avant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC), pour une période d'un (1) an soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, le contrat pour le service de support technique et de mise à jour informatique des logiciels de gestion des constats électronique de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 38 967,43 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise ACCEO Solutions Inc., Division GTechna (Montréal, QC) pour ledit contrat;

D'AUTORISER le Responsable des technologies de l'information et des télécommunications ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier à signer ledit contrat d'entretien;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Affectation d'une somme de 155 745\$ en remboursement d'acquisitions d'équipements véhiculaires

ATTENDU QUE la Régie a été impliquée dans divers accidents de véhicules en 2024;

ATTENDU que ces accidents ont généré la perte de certains équipements véhiculaires;

ATTENDU que la Régie a reçu des remboursements de la part de ses assurances en 2025 pour un montant total de 155 745\$;

CA-25-2966

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que le montant total de ces remboursements étaient affectés au poste budgétaire activités de fonctionnement (01-900-00-238);

ATTENDU que la Régie a fait l'acquisition d'équipements de remplacement via ses immobilisations en 2025;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'affecter les remboursements aux paiements des immobilisations;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

D'EFFECTUER le transfert du montant de 155 745 \$ des activités de fonctionnement vers les immobilisations;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2967

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

CA-25-2968

POINT 6.5

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.5 a), b) et c);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Gauthier

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 3 380 186,59 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, soit autorisé à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

Aucun sujet n'est traité.

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 9 juillet 2025 :

Aucune

II. Soumise au Comité Exécutif du 20 août 2025 :

- a) 13 juin 2025 Union des municipalités du Québec
Re : Résolution - Suivi du plan d'action

- b) 14 août 2025 Commissaire à la déontologie policière
 - ▶ *Madame Maude Allaire*
Présidente et membre du comité exécutif du Conseil d'administration de la RIPPSL
Re : Étude préliminaire du signalement dans le dossier SIG 25-5027

III. Soumise au Conseil d'Administration du 27 août 2025 :

Aucune

POINT 8.2
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3
ÉTATS FINANCIERS AU 30 juin 2025

Le Directeur secrétaire-trésorier commente la documentation déposée pour les premiers six (6) mois de l'année.

POINT 8.4
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, COMPARATIFS DU 31 JUILLET 2024 AU 31 JUILLET 2025

Le Directeur secrétaire-trésorier commente la documentation déposée à titre de comparatifs des activités financières entre le 31 juillet 2024 et le 31 juillet 2025.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8.5
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2025 ET DES
ESTIMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le Directeur secrétaire-trésorier commente la documentation déposée et répond aux questionnements de certains élus.

POINT 9
VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-25-2969

POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PASCAL SMITH
Directeur secrétaire-trésorier

MAUD ALLAIRE
Présidente